



ⓘ Publicité

Accueil > Société > Ingérence dans l'université française : "Les moyens mis en oeuvre par la Chine sont sans précédent"

ACTUALITÉS

Ingérence dans l'université française : "Les moyens mis en oeuvre par la Chine sont sans précédent"

10/10/2021(MIS À JOUR À 01:16)

Par [Laura Dulieu](#) et [Éric Chaverou](#)

ⓘ Publicité

LES PLUS CONSULTÉS



Mal de mère(s)

LES PIEDS SUR TERRE

29 MIN

1

Radio France franceinfo France Bleu France Inter France Musique Fip Mou' +

Retrouvez France Culture sur :   

▶ **LE DIRECT** Programmes | Podcasts



Actualités Savoirs Art et Création Fictions Documentaires Conférences

LE FIL CULTURE



Pour le sénateur André Gattolin, ces "phénomènes sont grandissants et encore largement sous les radars". • *Crédits : Dominique André / Radio France / Bruno Levesque / IP3 - Maxppp*

 **Cinéma : le nouveau James Bond "Mourir peut attendre" et "Tralala" des frères Larrieu** **3**
26 MIN

[LA GRANDE TABLE CRITIQUE](#)

Comment le monde a vécu la pandémie, en 15 photos marquantes **4**

 **Le catholicisme a-t-il encore un avenir en France ?** **5**
50 MIN

[RÉPLIQUES](#)

plusieurs pays d'ores et déjà touchés par ce phénomène (l'Australie, La Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Canada). Elle "alerte sur la réalité de la menace" et formule 26 recommandations.

Sénateur LREM des Hauts-de-Seine et rapporteur de ce texte de 245 pages, [André Gattolin](#) en précise les grands enseignements.

Vous avez relevé une zone grise entre les influences normales, légales, dans le monde académique et dans toute diplomatie et des interférences voire des ingérences étrangères évidentes.

Publicité

La difficulté à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés en France est que ces formes d'ingérence dans le monde académique et universitaire sont protéiformes. Cela passe par des modalités extrêmement différentes et surtout par des moyens mis en oeuvre, notamment par la République populaire de

 **Mont Sest** **échappé** **7**
28 MIN
[LES PIEDS SUR TERRE](#)

 **Pourquoi "La Recherche" est-il un roman culte ?** **8**
59 MIN
[SANS OSER LE DEMANDER](#)

 **Pandora Papers : encore un scandale du système off shore** **9**
4 MIN
[LA BULLE ÉCONOMIQUE](#)

pouvoirs publics pour dire qu'elle a été piratée parce que d'un point de vue réputationnel, ce n'est pas très bon.

Je suis universitaire de formation, je continue à donner des cours de plus en plus, on nous parle de plus en plus de pressions. Certaines sont publiques. Quand on commence à vouloir faire un colloque sur les Ouïghours, sur Taïwan ou autre, des pressions ont lieu. Et certains universitaires se taisent parce que l'on sait qu'après il serait difficile d'obtenir des visas et un accès aux sources.

Cela nous inquiète parce que ces phénomènes sont grandissants et sont encore largement sous les radars. Et ce qui se produit ou s'est produit dans d'autres pays de manière plus dense, ou en tout cas plus révélés - aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie ou dans d'autres pays européens - nous amènent à penser qu'il faut se préparer à renforcer nos instruments de protection et surtout la prise de conscience dans le milieu universitaire de ces questions.

Nous avons réalisé ce rapport dans des délais assez rapides, en essayant vraiment d'approfondir, mais il n'est pas exhaustif. Nous appelons à créer un

 Publicité

médias qui ont relayé, est entendu et qu'il est temps de résoudre un certain nombre de problèmes passés et surtout de faire face à des problèmes beaucoup plus graves qui pourraient se produire et qui ont parfois éclaté sous forme de scandales dans d'autres pays européens ou occidentaux.



L'ambassadeur de Chine à Paris convoqué au quai d'Orsay pour ses propos, notamment à l'encontre du chercheur @AntoineBondaz. Alors que la situation est particulièrement tendue entre la 🇨🇳 et 🇫🇷, qui a dénoncé les atteintes aux droits des Ouïghours. <https://t.co/Cu4mj3JOck> pic.twitter.com/CdbOWFzGIF— Rédaction de France Culture / France Musique (@FC_actu) March 22, 2021

Nous sommes plus habitués à des intrusions ou à des captations de données dans le domaine stratégique, militaire ou scientifique, par exemple. Beaucoup moins dans le domaine des sciences humaines. Quelle forme concrète cela prend-il ?

Il y a l'organisation ou la participation à des colloques ou des conférences sur la

de ce pays et on pourrait être amené à voir la fin de cette subvention. Et il se trouve que votre chaire est subventionnée par ça". Et je me suis retrouvé à devoir annuler du jour au lendemain un colloque parce qu'un pays était intervenu. Je n'avais plus d'intervenants.

Cela peut aussi passer par le nombre d'étudiants chinois présents dans une filière ou le nombre de coopérations engagées entre une université française et un laboratoire ou une université chinoise. Il est important de vérifier à ce sujet quelle est la fonction de cette université chinoise, si elle a des accords étroits avec l'armée. Il y a eu un certain nombre de révélations fin août concernant des partenariats qui avaient été mis en place récemment par Paris Tech.

L'expertise de notre administration et de nos ministères doit être cumulée. Aujourd'hui, quand vous montez un partenariat entre une université française et une université chinoise ou un laboratoire chinois, vous devez le déclarer au ministère des Affaires étrangères et au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le délai pour répondre est de deux mois. Si il n'y a pas de réponse négative ou positive, la coopération est réputée conclue. Je crois qu'il

Enfin, il faudra penser à une meilleure valorisation des universitaires et de la recherche parce que, parfois, ils peuvent être tentés par une université étrangère qui leur propose des émoluments, des capacités ou des conditions de travail bien supérieures à celles qu'ils peuvent obtenir en France.

À LIRE AUSSI

[ACTUALITÉS](#)

La stratégie d'influence chinoise : un réseau tentaculaire qui veut désormais s'imposer au reste du monde

Comment protéger alors ces chercheurs qui ont peur de ne plus avoir accès aux sources, d'être entravés s'ils parlent des interférences qu'ils constatent ?

Il faut prendre des mesures car, très clairement, avec la période de confinement

dit qu'ils évitaient d'être trop explicite sur certains sujets qu'ils allaient traiter, y compris dans le programme public et l'intitulé de leur cours, pour ne pas faire l'objet de pressions, soit directes soit parfois de leurs établissements en raison d'un partenariat avec le pays concerné.

Face à cela, l'État doit-il prendre le relais pour mieux financer la recherche et le monde académique ?

Oui, très clairement. Un élément déjà nous protège : l'université en France est très largement publique, contrairement aux États-Unis ou au Royaume-Uni, ou dans d'autres pays. Nous dépendons très peu dans le financement des universités des droits de scolarité versés par les étudiants étrangers. La Conférence des présidents d'université (CPU) a dit il y a deux, trois ans ne pas vouloir appliquer de droits différenciés aux étudiants étrangers. Cela a étonné beaucoup de gens qui affirmaient "Après tout, ils peuvent bien payer parce qu'ils en ont les moyens". Mais quelque part, cela évite d'avoir cette pression là. Certaines universités américaines ou même des départements complets d'universités au Royaume-Uni dépendent parfois financièrement de 25 à 40%



Programmes

Podcasts



Actualités Savoirs Art et Création Fictions Documentaires Conférences

LE FIL CULTURE

sensibilisation et la prise de conscience du monde universitaire et académique en la matière.

À LIRE AUSSI

[ACTUALITÉS](#)

Armée de trolls, "loux guerriers", web vitrines : plongée dans la nouvelle cyberpropagande chinoise

Et l'Europe peut-elle intervenir ?

Oui, je pense que le niveau européen est intéressant. D'abord parce que l'on observe une prise de conscience relativement récente au niveau européen. Les services de la commissaire Mariya Gabriel, qui est en charge de l'innovation, de la jeunesse, de la culture, de l'éducation, ont produit en février 2020 une note sur la nécessité d'agir en commun sur ces interférences dans le milieu académique et universitaire. Il est important de prolonger. Nous allons avoir une présidence française de l'Union européenne, c'est le moment. Il est très bien de

européenne, beaucoup plus internationale, en vue d'une réponse plus globale.

Même si chaque pays, bien sûr, a ses spécificités. Certains pays sont attrayants. En France, parce que nous avons dans certains domaines des compétences très avancées - en mathématiques, un peu l'intelligence artificielle, l'océanographie, le nucléaire - il convient de mieux se protéger par rapport à des pays qui sont intéressés par ça.

Et l'idée d'une approche globale résoudrait aussi la question d'une bonne coopération européenne. Car en passant un accord entre une université française ou un laboratoire français et un autre laboratoire européen, a priori, il n'y a pas de problème. C'est intra européen. Mais il s'agit de savoir si le laboratoire ou l'université avec lequel on passe un contrat n'a pas, elle, un accord particulier avec un pays extra européen. Je m'en suis enquis auprès des responsables du CNRS qui prennent des mesures très, très sérieuses dans leurs nombreux partenariats. Ils disent parfois découvrir qu'un partenaire tiers, a priori de confiance, a un accord dont on n'a pas été informé avec tel ou tel pays qui a une vision je dirais beaucoup moins équilibrée de la coopération.

Que préconisez-vous avec les étudiants, notamment chinois ?



Il faut éviter la concentration. Il faut aussi venir du développement d'associations, d'étudiants et de chercheurs chinois qui, parfois, assurent un contrôle. Je ne dis pas que tous les étudiants sont suspects. Il est important d'avoir une mixité parce que découvrir la liberté d'expression académique et universitaire française peut faire évoluer les mentalités. Mais il faut bien se méfier de cette pression, de ce contrôle exercé sur notre territoire par des associations ou des autorités institutionnelles sur ces mêmes étudiants.

Dans quelle mesure la Chine assume-t-elle cette infiltration des milieux universitaires ?

C'est clairement exprimé dans les textes produits en Chine. Le programme 'China 2025' créé en 2015 identifie toutes les faiblesses et les retards dans la recherche et dans la dimension universitaire du pays, avec pour objectif, par tous les moyens, de combler ce retard. Cela peut être je dirais "par la carotte", en proposant des contrats, en proposant à certains grands universitaires de venir enseigner et parfois, du coup, de divulguer certains de leurs travaux qu'ils n'auraient pas divulgué à ce pays, jusqu'à des pressions personnelles qui peuvent être exercées.



On constate très clairement une évolution du pouvoir chinois. Il y a encore deux ou trois ans, par rapport à Hong Kong ou Taïwan, on nous disait qu'il y a une nation, un pays, mais avec deux systèmes. Aujourd'hui, le discours a évolué. On l'entend très bien, y compris par la voix de la diplomatie chinoise en France : il y a une seule Chine.

Laura Dulieu et Éric Chaverou

À découvrir

↳ **Brexit : un big bang pour les universités en Europe**

↳ **Covid-19 : la détresse croissante des étudiants**

↳ **Pour le juriste Michael van Walt van Praag. "Le droit**